



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE de VISKER  
2 Carrera de Marca-Devath 65200 VISKER

## COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du : 10 Juillet 2023

**Présents :** Stéphanie BERTRANNE - Michel CAZALAS - Ludovic DANION - Eric POIROUX - Maryse VERDOUX

**Excusés :** Lionel NOGUE – Jonathan DOMEK – Stéphane JOLY – Karine DOMEK-MIQUEU

### Compte rendu de la séance :

#### Ordre du jour :

- **Délibération ,concernant la création d'un poste PSSB 100 Kva sur dipôle 94 du P10 ( SDE)**
- **Délégation de pouvoir au maire**
- **Travaux en cours**
- **Questions diverses**

### **I – Délibération concernant la création d'un poste PSSB 100 Kva sur dipôle 94 du P10**

Mme la Maire explique au Conseil municipal la nécessité, pour renforcer le réseau, d'implanter une armoire électrique à l'entrée du village, au niveau des platanes.

La visite sur place du technicien a conclu à la nécessité de la poser derrière le panneau « plan de village ».

Coût total : 72 000 € ;

Prise en charge SDE : 90% soit 64 800 €

Reste à la charge de la Commune : 10% soit 7 200 €

De même, il est nécessaire de renforcer le réseau au Cant dera Gleisa (avec un équipement bien moins imposant)

Coût total : 2 500 €

Prise en charge SDE : 50% soit 1 250 €

Reste à la charge de la Commune : 50% soit 1 250 €

Après discussion, le Conseil municipal approuve le principe mais souhaite une meilleure « intégration » de l'armoire à l'entrée du village,. Ludovic demande à ce que ce souhait soit précisé dans la délibération.

Il est donc convenu de recontacter le technicien pour essayer de trouver un endroit plus adéquat (côté Camin de Peirer Dessus par exemple).

### **II – délégation de pouvoir au Maire**

Il s'agit d'autoriser Mme la Maire à effectuer les démarches en vue de la mise en œuvre de cette décision.

Approuvé à l'unanimité des présents

### **III – Travaux en cours**

Mme la maire précise que les travaux de construction de l'aire de jeux seront effectués la 2<sup>e</sup> quinzaine du mois de septembre.

Cout total de l'opération ( y compris le mobilier urbain) : 40 292,00 € H.T.

Subvention FAR : 22 500 €

Etat : 8 000 €

Mme la Maire rappelle qu'un aménagement paysager est prévu (haie paysagère, fruitiers pour avoir de l'ombre). Elle précise que la CA TLP peut subventionner certains projets paysagers à hauteur de 80% et propose donc de constituer un dossier de demande de subvention.

Elle précise qu'elle a contacté le lycée ADRIANA pour un devis, dans le cadre d'un chantier-école.

Michel propose de contacter aussi Clément BRUINAUD, pépiniériste à Tournay, pour un devis comparatif.

Proposition acceptée.

Concernant les autres travaux validés (portail de la salle des fêtes et porte nord, déplacement du bar, curage de fossé et réfection du mur « chez Isidore »), pas de nouvelles ni de délai prévisionnel !

#### **IV – Questions diverses**

- Michel précise que Enedis a enlevé le lierre des poteaux électriques mais, pour certains, le lierre a juste été coupé à 1,50m.
- Stéphanie demande où en est-on des racks à vélo : ils sont commandés

Fin de la séance à 22h30

Pour être affiché le 11 juillet 2023 à la porte de la mairie, conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Visker le 11 juillet 2023.

La Maire

Maryse VERDOUX

